

Au Baron de
Pauvillon. Le 12. de
mars 1744.

Copie.

Monsieur;

C'est à deux jours que M. Rieu me fit part
du mérit de M^r de la Rivière; et j'en ay senti le
deplaisir à mesure de ce que j'ay en vous en
suite mesmes d'affection à M^r de la Rivière. Toutefois,
intoutis casum misérables amies, je me suis pris
à ceux qui vous ont fait si mal, et voyez ce
que m'en a dicté la Divine foudre. ~~Après~~ Après que
vous ne l'avez pas ma lettre en prison, et qu'un
air plus libre aura vu même ma liberté 'moins
deplaisante. En fin, monsieur, vous ne l'avez ni
ni j'ay pas ce que vous avez dit. Voyez tout vimer
ce généreux passage que vous approuvez avec
mauvais interprètes de vos actions. Si j'y eue
tous les traits du texte original, et que vous siffiez
les incongruités de cette seule leçon, vous
vous dir, que M. de la Rivière a ramassé 'jusqu'à'
9. ou 10. lians, qu'il va faire imprimer tous
auprès. Mais je n'ose pas vous assurer
qu'il ~~vous~~ vous le jour sans vous aller importuner.
Voyez de quel onze vous êtes en naie, après
celui dont je fais. Mais que vous voyez de
servir à ~~vous~~ ^{moi} vous? et content. Le contraire
de vos mes espérances. Vripiés au plus tôt,
et vous applie tout. En tout de crise y a j'y
préside constamment à l'Église et honore ces
grandes vertus qui m'obligent il y a plus de
vingt ans à devenir, ce que j'y ne a. ~~vous~~ jamais
d'Église, tant que j'y suis.

Il importoit à Monsieur de la Rivière de me savoir autant que
mais son très-digne de M^r. Je vous supplie, monsieur, de l'en
votre avec une occasion.

Handwritten notes in the top right corner, including the number 442.

Handwritten notes on the adjacent page, including the name Pulix and the number 7.

Main body of handwritten text in cursive script, covering most of the page.